

cargaison; on peut les mettre dans des boîtes ou des caisses, ou encore utiliser un rembourrage ou des cloisons. Il est préférable de ne pas placer de marchandises susceptibles de fuir ou de se déverser au-dessus d'autres objets.

Respectez les règles relatives aux marchandises dangereuses

Consultez le transporteur pour connaître les règles et limitations s'appliquant à l'expédition des marchandises suivantes :

- combustibles
- explosifs
- liquides inflammables
- solides inflammables
- substances gazeuses
- substances radioactives
- substances magnétisées
- corrosifs
- poisons
- comburants

Une fois renseigné, procédez comme suit :

Étiquetez et marquez les marchandises dangereuses de la manière prescrite. Posez des placards d'avertissement sur l'extérieur du conteneur. (Voir à l'annexe 1 les placards OMI.) N'oubliez pas que les placards employés varient selon les pays et que ceux qui valent pour le pays d'origine ne sont pas toujours conformes à la réglementation des pays de transit ou du pays destinataire. Vérifiez à l'avance afin d'éviter un embargo ou des délais inutiles.

Inscrivez la nature des marchandises sur tous les documents d'expédition.

Faites en sorte que les marchandises et les matériaux requis soient prêts avant que ne commence l'opération d'arrimage.

Une bonne planification facilitera le placement, l'empilage et la distribution de la charge, tout en vous évitant d'avoir à retirer des marchandises pour ajouter des éléments imprévus; de plus, vous pourrez installer les cales et les supports et remplir les vides au fur et à mesure.

Planifiez le déchargement.

Placez vos marchandises dans l'ordre inverse du déchargement prévu.

Assurez-vous que les entrées de fourche des palettes et des patins soient face à la porte.

Remplissez les vides avec ordre et méthode, sans coincer de colis de façon instable.

Dommages esthétiques

C'est souvent par l'emballage extérieur de vos marchandises que le destinataire se fait une première image de votre entreprise. Un emballage abîmé, même si les dommages sont sans gravité, peut décourager votre client, nuire à vos relations avec lui ou même, ce qui est plus important, l'inciter à refuser d'accepter ou de payer votre envoi, même si son contenu est en parfait état.

Le remballage est à la fois onéreux et long. Rappelez-vous bien que l'apparence d'un produit est souvent aussi essentielle que le produit lui-même.

L'ARRIMAGE DES MARCHANDISES

Pour les protéger de l'eau (condensation du navire ou fuites de conteneurs), recouvrez le dessus et les côtés d'une toile de plastique ou d'un autre matériau imperméable.

Boîtes de carton ou de carton dur

Les boîtes dont le contenu dense, bien serré,